

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien

Band: - (1989)

Rubrik: Rapport du président

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Le dixième anniversaire du nouveau musée a été le très haut moment d'une année par ailleurs riche d'un autre grand rassemblement : la visite du château de Gruyères. Ces deux événements démontrent que la vie du musée et de notre société mobilise les masses et qu'une profonde adhésion populaire légitime les sacrifices consentis par les finances publiques, sans quoi toute vie culturelle d'envergure est impossible. Pour heureux qu'ils soient, ces événements placent le comité devant de nouvelles responsabilités en même temps qu'ils posent un problème difficile à bien résoudre : comment faire participer le plus grand nombre de personnes à des activités originales et de qualité ?

Pour qui ne le saurait pas, rappelons qu'à l'occasion du dixième anniversaire, quelque deux mille personnes sont venues au musée, qui pour voir le film de l'ancienne exposition, qui pour faire expertiser un objet, qui pour le plaisir de la fête. Plus de mille d'entre-elles se sont astreintes à répondre aux questions d'un concours préparé par M. Denis Buchs. Après une courte partie officielle faite de discours agrémentés de musique, les sociétaires ont mis un terme aux festivités en partageant un excellent repas dans divers établissements de la ville. Le matin, les rues furent inondées de musique de toutes origines. Les convives du souper furent en revanche réjouis de folklore plus régional.

Le samedi 26 novembre, les Amis se sont donné rendez-vous au château de Gruyères, pour une visite conduite par MM. Etienne Chatton et Denis Buchs. Il a fallu répartir les visiteurs en trois groupes, eux-mêmes subdivisés en deux, afin que les guides ne parlent pas en pure perte et pour que chacun retire de son passage au château plus que d'une simple visite non commentée. Pour l'avenir, le comité a décidé d'augmenter le nombre des prestations offertes aux membres en les invitant à choisir parmi les activités proposées. Ainsi, cet automne, pourra-t-on opter pour l'une des deux courses organisées.

La démission, en cours de législature, de M. Pierre Dupasquier, vice-syndic de la ville de Bulle, a contraint le Conseil communal de modifier son organisation. M. Gérard Gremaud a démissionné du poste de président de la commission administrative de la Fondation Victor-Tissot, charge qu'il a assumée durant quinze ans avec compétence, pour ne pas dire avec passion. Les intérêts du musée et de la bibliothèque ont eu en lui un défenseur convaincu et efficace, toujours à l'écoute des vœux du Conservateur. Qu'il trouve ici la marque de reconnaissance des Amis du Musée pour la lourde tâche qu'il a remarquablement assumée. En qualité de syndic de Bulle, M. Gérard Gremaud demeure président du Conseil de fondation. Ce fait assurera la continuité d'une politique tournée vers l'avenir. Nous sommes heureux que son successeur ait été nommé en la personne de M. Jean-Bernard Repond, conseiller communal, responsable des affaires culturelles. Familier du monde des livres, M. Jean-Bernard Repond apportera dans la commission qu'il est chargé maintenant de présider un apport spécifique du plus heureux effet. Si l'on ajoute que M. Jean-Paul Glasson, membre de notre comité, est entré au conseil communal, nous sommes forcés de constater qu'à aucun moment de son histoire le musée n'aura été aussi bien ancré dans l'autorité politique. Par goût d'harmonie, le hasard a de plus mélangé à la perfection les couleurs ! Vivrions-nous un moment privilégié, propice aux grandes décisions, favorable aux redimensionnements de tous ordres ?

Ce compte rendu ne serait pas complet s'il ne faisait état de la deuxième visite de Lessoc au printemps 1988. Nos membres ont envahi le village, heureux d'être l'objet, pour la deuxième fois, d'une si vive curiosité. Le Conseil communal nous a reçu chaleureusement.

Lors de notre assemblée du 23 juin 1988, M. Pierre Bugnard nous livra ses réflexions sous le titre « Faut-il regretter le passé ? »

Jacques Baeriswyl